

# CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN **CONNAISSANCES JURIDIQUES** **POUR TRADUCTEUR·TRICE·S ET** **INTERPRÈTE·S JURÉ·E·S**

**Se former tout au long de la vie**  
*Le savoir progresse, vous aussi...*



## OBJECTIFS

**Acquérir les connaissances juridiques nécessaires en vue de l'inscription au registre du SPF des traducteur·trice·s et interprètes juré·e·s**

Vous êtes déjà traducteur·trice·s ou interprète juré·e inscrit·e provisoirement au registre national du SPF Justice ?

Vous êtes diplômé·e en traduction ou interprétation et vous souhaitez vous inscrire à ce registre ?

L'Université de Liège organise à votre intention un certificat en connaissances juridiques. La formation est conforme à l'arrêté royal du 30 mars 2018. Elle sera dispensée conjointement par des professeur·e·s de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de la filière Traduction/Interprétation (Faculté de Philosophie et Lettres) et par des experts du terrain.

Au terme de la formation, le/la participant·e sera capable de :

- ▶ faire face à la plupart des situations de travail en contexte juridique ;
- ▶ mettre son savoir-faire professionnel général au service des instances judiciaires, administratives et apparentées ;
- ▶ être conscient·e des impératifs d'impartialité, de fidélité et de concision liés à son travail ;
- ▶ fournir aux services requérants une prestation conforme, efficace et immédiatement utile.

---

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comporte 48 heures de cours (10 crédits ECTS) réparties en 3 modules :

- ▶ Module de droit (24h) ;
- ▶ Module de traduction et interprétation (20h) ;
- ▶ Module de déontologie (4h).

**Le programme complet de la formation est disponible sur :**  
[www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs](http://www.programmes.uliege.be/info/connaissances-juridiques-traducteurs)

## ÉVALUATION

Les savoirs et compétences de chacun des trois modules seront évalués dans le cadre d'un examen écrit qui aura lieu lors de la dernière séance de formation.

Conformément à l'arrêté royal du 30 mars 2018, les participants doivent suivre au minimum 80 % des heures de cours.

L'organisateur de la formation peut accorder une dispense de participation aux cours du Module 1 à toute personne attestant ses connaissances juridiques. Néanmoins, l'examen écrit restera obligatoire.

## À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le certificat en connaissances juridiques pour traducteur·trice·s ou interprète·s s'adresse en premier lieu à tou·te·s les professionnel·le·s déjà inscrit·e·s provisoirement au registre national du SPF Justice et en second lieu aux titulaires d'un diplôme de master en Traduction ou Interprétation qui souhaitent s'inscrire à ce registre.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

1. Fournir la preuve d'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprète·s.  
OU
2. Être titulaire d'un master en Traduction ou Interprétation.

### ► COÛT DE LA FORMATION

Les frais d'inscription s'élèvent à 580€.

Nombre d'inscriptions minimum requis : 25 personnes.

## INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

### ► ORGANISATION DE LA FORMATION

- › Deux sessions par an sont prévues à partir de l'année académique 2019-2020\*.
- › La formation s'étendra sur huit semaines, à horaire décalé.

### ► INSCRIPTION

**Inscription souhaitée pour le 31 août** via [traduction.juree@uliege.be](mailto:traduction.juree@uliege.be) sur la base d'un CV + preuve de l'inscription provisoire au registre des traducteur·trice·s ou interprète·s du SPF ou copie d'un diplôme de master en Traduction ou Interprétation.

Le droit d'inscription est à verser sur le compte BE30 3400 9048 8611 au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

\* Sous réserve d'acceptation du dossier par l'ARES et le SPF Justice

## CONTACT

Pour toute information complémentaire sur le contenu et l'organisation de la formation :

Coordinateur du certificat  
Professeur Julien PERREZ  
[Julien.Perrez@uliege.be](mailto:Julien.Perrez@uliege.be)

Département de Langues modernes  
Faculté de Philosophie et Lettres

Place Delcour, 17  
4000 Liège  
+32 (0)4 366 58 37



En collaboration avec la Faculté de Droit,  
de Science politique et de Criminologie